Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2006)
Heft: 197-198

Vorwort: Éditorial
Autor: Alliaume, Philippe

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Éditorial

En ce tournant d'année, il est de bon ton de faire le bilan du passé et de s'interroger sur l'avenir. La Suisse le fait un peu.

En effectuant un sondage auprès de ses électeurs, sondage qui montre que si le Conseil fédéral était élu au suffrage universel, Christoph Blocher, notamment, ne serait pas réélu.

En recomptant l'usage fait des droits populaires en 2005 :

En matière d'initiatives :

Deux lancements (par l'Union syndicale suisse en faveur de la retraite flexible, en passe de franchir le seuil des 100 000 signatures, et par les pêcheurs visant à redonner vie aux rivières).

Quatre aboutissements : deux concernant l'assurance maladie (proposition de caisse unique et remboursement de cinq thérapies alternatives récemment déréférencées), deux venant du bouillant Weber (réduction du bruit des avions de combat dans les Alpes et sauvetage de la forêt suisse).

Un dérapage (initiative UDC en faveur du vote par le peuple des naturalisations), le comptage par le parti initiant ayant été un peu large selon la Chancellerie.

Un aboutissement dans les tous premiers jours de 2006 (légalisation du chanvre). Trois collectes qui se poursuivent (contre la prescription en matière de pédophilie, pour la limitation du droit de recours des écologistes, et pour l'interdiction de la pêche et de la chasse comme hobbies).

Beaucoup de retraits faute de signatures : initiative pour la poursuite des criminels de guerre, initiative pour l'aide fiscale aux familles nombreuses, initiatives pour la levée des restrictions sur les préparations vitaminées, initiative pour l'interdiction de l'importation des fourrures.

Une substition : pour une conception moderne de la loi sur la protection des animaux étant devenue pour l'institution d'un avocat de la protection des animaux.

En matière de référendum :

Quatre ont capoté devant le peuple. La droite dure a échoué sur le blocage de Schengen/Dublin et de la libre circulation. La gauche a échoué contre l'extension du travail dominical dans les gares et aéroports. Les opposants au PACS ont aussi dû s'incliner.

Les records sont tenaces, il fait -22° à La Brévine en plein midi et -36° la nuit.

Deux n'ont pas atteint les 50 000 signatures : celui des mouvements religieux contre les transplantations, et celui de l'extrême gauche contre l'allégement du droit de timbre.

Un seul est en cours : le PS, les Verts et quelques organisations contestent le durcissement de la loi sur l'asile et le séjour des étrangers.

Atteint d'une légère arithmomanie, le Conseil Fédéral a annoncé avoir traité 1 935 objets en 51 séances pour un total de 136 heures. Avant de passer l'arbalète à Moritz Leuenberger, le président sortant Samuel Schmid a regretté les indiscrétions ciblées mettant à mal la nécessaire collégialité du Conseil fédéral.

Étudier le passé pour préparer l'avenir, c'est aussi le travail de la recherche. La Suisse reste la championne de la recherche scientifique privée. Le montant des contrats de recherche a plus que quadruplé en quatre ans, à 4 milliards de francs. Plus de la moitié est sous-traitée à l'étranger. Sur la petite moitié intramuros, quatre cinquièmes vont au privé, un cinquième aux hautes écoles. C'est bien sûr la pharmacie qui est en tête, suivie par l'alimentation, la chimie, les machines, l'informatique et la communication. Dépourvu de richesses minières et naturelles, notre pays est très loin de se cantonner aux banques, aux coucou-clocks et au chocolat.

L'année ne se résume sans doute pas à moins d'usage des droits populaires et plus de recherche scientifique, mais il nous semblait bon, en faisant ce parallèle, de montrer que notre pays n'est pas la démocratie immobile et confite que certains aiment à caricaturer.

Il nous reste à vous souhaiter une année 2006 pleine de succès pour vos projets et de bonheurs pour vous et vos proches, avant que de refermer – en ce qui nous concerne – ce numéro pour vous concocter déjà celui de mars / avril, nos propres projets étant de continuer à satisfaire de notre mieux nos fidèles lecteurs et de tenter d'accroître ce cercle d'amis.

Excellente année 2006 à tous

Philippe Alliaume
philippe.alliaume@suissemagazine.com